

Le sommet de La Haye

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_sommet_de_la_haye-fr-a7a02cc3-3bf9-4023-8f80-37e53a709b19.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le sommet de La Haye

Le 10 juillet 1969, à peine arrivé au pouvoir en remplacement du général de Gaulle démissionnaire depuis la fin du mois d'avril, le président Georges Pompidou propose la tenue d'une conférence au sommet entre les Six pour ouvrir, entre autres choses, la voie à un nouvel élargissement de la Communauté européenne. Contrairement à son prédécesseur, Pompidou ne s'oppose en effet plus par principe à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE. Élu sur la base d'un programme pro-européen, il souhaite également sortir la vie communautaire de la semi-paralysie dans laquelle elle se trouve suite à certaines positions radicales adoptées par le général de Gaulle à l'encontre de certains dossiers européens.

Les Pays-Bas, qui président la CEE à ce moment, saisissent la balle au bond et convoquent une réunion des chefs d'État ou de gouvernement à La Haye les 1er et 2 décembre 1969. La France, par l'entremise de son ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, insiste néanmoins pour que le sommet de La Haye examine un triptyque politique fondé sur la problématique de l'achèvement, de l'approfondissement et de l'élargissement. L'événement suscite de grands espoirs au sein de l'opinion publique et des élites communautaires. A l'issue de la réunion, les leaders européens marquent leur accord pour l'ouverture de négociations entre la Communauté et les quatre pays candidats (Danemark, Grande-Bretagne, Irlande et Norvège) à l'adhésion. Ils chargent également les ministres des Affaires étrangères d'établir un rapport précisant les moyens de faire progresser la Communauté dans le domaine de l'unification politique.